



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Deuxième session, 57^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 26

le mercredi 11 avril 2012

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Reprise du débat sur la motion portant que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement. (Motion 25)

Débat ajourné par L'hon. M^{me} Dubé au nom du premier ministre.

Reprise du débat le vendredi 13 avril 2012.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

25, *Loi modifiant la Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité.*
L'hon. M. Higgs.

COMITÉ PLÉNIER

10, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac.* M. Fraser.

23, *Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie.* L'hon. M^{me} Blais, c.r.

24, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.* L'hon. M. Trevors.

26, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité.* L'hon. M^{me} Blaney.

27, *Loi modifiant la Loi sur les conseillers de la Reine et leur préséance.*

L'hon. M^{me} Blais, c.r.

28, *Loi sur les espèces en péril.* L'hon. M. Northrup.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ RENVOYÉS AU COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

21, *Loi sur la Rothesay Netherwood School.* M. Killen.

22, *Loi constituant en personne morale l'Association des forestiers autorisés du Nouveau-Brunswick.* M. Bonenfant.

COMITÉ DES SUBSIDES

Budget de capital, 2012-2013

Budget supplémentaire, Volume II, 2010-2011 (adopté le 14 décembre 2011)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 15 — L'hon. M. Higgs, appuyé par l'hon. M. Alward, proposera, le mercredi 7 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a conclu le 18 octobre 1996, avec le gouvernement du Canada, la première Entente intégrée globale de coordination fiscale afin d'harmoniser la taxe fédérale sur les produits et les services et la taxe de vente provinciale ;

attendu que la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1997 ;
attendu que les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont par la suite conclu leurs propres ententes avec le gouvernement du Canada en suivant un modèle d'entente révisé, qu'ont maintenant aussi adopté les provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador ;

attendu que la première Entente intégrée globale de coordination fiscale a nécessité des modifications pour assurer son application correcte et pour procurer au Nouveau-Brunswick les mêmes avantages qu'aux autres provinces en régime harmonisé ;

attendu qu'une copie de l'entente modifiée a été déposée à la Chambre et que le paragraphe 2(3) de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* exige que le ministre des Finances soumette à l'étude de l'Assemblée législative une résolution à l'égard du changement ou de l'entente visée au paragraphe 2(2) ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative ratifie et confirme la nouvelle Entente intégrée globale de coordination fiscale intervenue entre la province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada.

Motions réglées

Motion 1 — L'hon. M. Northrup. Débat sur la motion le 6 décembre 2011 ; adoption de la motion le 6 décembre 2011.

Motion 4 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 24 novembre 2011.

Motion 19 — L'hon. M. Higgs. Débat sur la motion le 13 décembre 2011 ; adoption de la motion le 13 décembre 2011.

Motion 28 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 28 mars 2012.

Motion 34 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 28 mars 2012.

Motion 35 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 28 mars 2012.

Motion 44 — L'hon. M^{me} Blais, c.r. Adoption de la motion le 5 avril 2012 ;

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

12, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*. M. Boudreau.

14, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*. M. Bertrand LeBlanc.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 2 — M. Bernard LeBlanc, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement Alward a proposé des modifications du Plan de médicaments sur ordonnance qui ont doublé le montant de la contribution que doivent verser les personnes âgées, le faisant passer de 250 \$ à 500 \$;

attendu que les personnes âgées estiment que cette augmentation trahit la promesse électorale du premier ministre de « fournir une meilleure offre aux aînés » ;

attendu qu'une si soudaine augmentation occasionne d'importantes difficultés financières aux personnes âgées à faible revenu ;

attendu que les coûts additionnels pourraient empêcher les personnes âgées de se procurer les médicaments dont elles ont besoin ;

attendu que l'arrêt de médicaments pourrait nuire à la santé fragile des personnes âgées ;

attendu que la New Brunswick Pharmacists' Association, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres ont suggéré des façons de réaliser des économies additionnelles au titre du Plan de médicaments sur ordonnance, qui permettraient d'éviter le recours à des augmentations dramatiques des frais ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement à annuler la soudaine augmentation des frais, à honorer la promesse électorale du premier ministre de « fournir une meilleure offre aux aînés » et à examiner d'autres façons de réaliser des économies au titre du Plan de médicaments sur ordonnance.

Motion 6 — M. Bernard LeBlanc, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement libéral précédent a lancé en 2009 une mobilisation publique sans précédent du secteur commercial, du secteur sans but lucratif et des gens qui vivent dans la pauvreté, qui a mené à un plan bipartite de réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, a pleinement participé au processus de mobilisation et à l'annonce du plan de réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, s'est dit « fier » d'avoir participé au processus et a engagé son parti à mettre en oeuvre les recommandations du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, a dit, dans un article d'opinion publié par divers journaux provinciaux en novembre 2009, que nous devons en faire plus ;

attendu que, depuis qu'ils forment le gouvernement, les Conservateurs de M. Alward n'ont pas respecté ou ont reporté plusieurs échéances importantes visant la mise en oeuvre des initiatives de réduction de la pauvreté ;

attendu qu'il y a un grand écart entre ce qu'a dit le premier ministre Alward lorsqu'il siégeait du côté de l'opposition et ce qu'il fait depuis qu'il a formé le gouvernement ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à honorer les engagements que le premier ministre a pris lorsque, en tant que chef de l'opposition, il a manifesté son appui au plan de réduction de la pauvreté.

[Débat interrompu faute de temps.]

Motion 21 — M. Collins, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que la maladie grave d'un enfant soumet souvent ses parents ou tuteurs à un stress émotif extrême et à des difficultés financières ;

attendu que les règles actuelles en matière d'assurance-emploi ne permettent pas aux parents de recevoir des prestations lorsqu'ils s'occupent d'un enfant gravement malade ;

attendu que les règles actuelles en matière d'assurance-emploi permettent aux travailleuses et travailleurs de recevoir des prestations lorsqu'ils s'occupent d'un parent gravement malade ;

attendu que les parents ou tuteurs d'un enfant gravement malade n'ont pas de sécurité d'emploi lorsqu'ils prennent un congé afin de s'occuper de leur enfant ;

attendu que les parents ou tuteurs peuvent perdre leur emploi lorsqu'ils s'occupent d'un enfant gravement malade ;

attendu que la situation est une source d'iniquité au sein de la population active ;

attendu que la Chambre des communes est actuellement saisie de deux projets de loi émanant de députés afin de résoudre la question ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à exhorter le gouvernement fédéral à appuyer l'adoption des projets de loi C-323 et C-542 afin de permettre aux parents d'un enfant gravement malade de prendre un congé de maladie et de garder la sécurité d'emploi lorsqu'ils prennent un congé afin de s'occuper d'un enfant gravement malade.

Motion 22 — M. Collins, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu qu'il n'y a aucun hôpital pour enfants au Nouveau-Brunswick ;

attendu que, par conséquent, la grave maladie d'un enfant peut obliger les parents ou tuteurs à se rendre à l'extérieur de la province pour obtenir des traitements ;

attendu que les parents ou tuteurs doivent souvent payer eux-mêmes les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que d'autres frais ;

attendu qu'aucune politique, aucun plan ni aucun fonds n'est en vigueur pour aider les parents ou tuteurs d'enfants gravement malades à payer les frais ;

attendu qu'une telle situation crée souvent des difficultés financières pour les familles d'enfants gravement malades ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à créer un fonds et à faire des versements sur ce fonds afin de fournir une aide financière applicable aux frais extraprovinciaux engagés par les parents ou tuteurs d'enfants gravement malades qui doivent recevoir des traitements à l'extérieur de la province.

Motion 30 — M. Fraser, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 5 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que le City Hospital, à Moncton, et l'Hôpital régional de Saint-Jean sont les deux seuls centres d'excellence en neurologie de la province ;

attendu que les médecins et les spécialistes médicaux conviennent que le City Hospital, à Moncton, et l'Hôpital régional de Saint-Jean, en tant que centres importants de traumatologie qui assurent des services aux gens de toutes les régions de la province, fourniraient de meilleurs soins de santé s'ils pouvaient profiter d'appareils d'imagerie par résonance magnétique 3 T ;

attendu que le gouvernement Alward a écarté l'idée d'installer des appareils d'IRM 3 T, allant jusqu'à refuser l'offre d'une contribution de 1 million de dollars de la part d'une fondation hospitalière ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à tenir compte de l'avis de professionnels médicaux et à acheter et à installer des appareils d'IRM 3 T au City Hospital, à Moncton, et à l'Hôpital régional de Saint-Jean.

Motion 31 — M. Kenny, appuyé par M. Doucet, proposera, le jeudi 5 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que les chauffeurs d'Autocars Acadien sont en grève depuis plus de trois mois ;
attendu qu'Autocars Acadien est le seul moyen de transport public interurbain au Nouveau-Brunswick ;

attendu que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick dépendent d'Autocars Acadien pour se déplacer ;

attendu que le gouvernement fédéral a refusé d'intervenir dans la grève, les députés fédéraux, les ministres et les sénateurs conservateurs du Nouveau-Brunswick étant demeurés muets sur la question ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à exiger du gouvernement fédéral qu'il intervienne dans le conflit de travail afin que le transport public interurbain puisse reprendre au Nouveau-Brunswick.

Motion 32 — M. Melanson, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 5 avril 2012, la résolution suivante :

attendu qu'un grand nombre de facteurs contribuent à la croissance économique ;

attendu qu'une main-d'oeuvre qualifiée est essentielle à la création d'emplois et à la viabilité économique ;

attendu que le milieu des affaires a indiqué que le manque d'accès à une main-d'oeuvre qualifiée est un obstacle important à la croissance ;

attendu que le gouvernement Alward ne s'est pas occupé de la question en élaborant un plan de création d'emplois pleinement intégré qui comprendrait des initiatives précises pour satisfaire au besoin en question ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à organiser — avant la fin de mai 2012 — et à animer un sommet provincial sur l'emploi, lequel regrouperait des parties prenantes du milieu des affaires, du secteur sans but lucratif et des établissements postsecondaires afin de comprendre les besoins, de trouver les lacunes et de proposer une solution.

[Débat interrompu faute de temps.]

Motion 39 — M. Kenny, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 12 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que le projet de remise à neuf de Point Lepreau a trois ans de retard et dépasse le budget par 1 milliard de dollars ;

attendu que l'ancien gouvernement progressiste-conservateur de Bernard Lord a signé en 2006 le contrat de remise à neuf, sans que ce dernier contienne de protection contre le dépassement de coûts ;

attendu que le ministre de l'Énergie a dit à la Chambre que son gouvernement n'acceptera rien de moins qu'une indemnisation intégrale de la part du gouvernement du Canada pour le dépassement de coûts à Lepreau ;

attendu que le premier ministre du Canada a publiquement dit que le gouvernement fédéral n'honorera que ses obligations contractuelles relativement au projet de remise à neuf ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'intenter une action en justice contre le gouvernement fédéral afin de récupérer le montant total du dépassement de coûts à Lepreau.

Motion 40 — M. Arseneault, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 12 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que la hausse du prix de l'essence crée des difficultés financières considérables pour les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, surtout ceux qui habitent les régions rurales ;

attendu que le gouvernement conservateur a augmenté la taxe sur l'essence de 2,9 cents le litre, TVH en sus, dans son premier budget, malgré sa promesse électorale de ne pas augmenter les taxes et impôts qui touchent les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement provincial a perçu 247,3 millions de dollars en taxes sur l'essence en 2010-2011 ;

qu'il soit à ces causes résolu que la Chambre exhorte le gouvernement à mettre en place sans délai un remboursement de la taxe sur l'essence pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Motion 41 — M. Fraser, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 12 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que, lors de la campagne électorale de 2010, le premier ministre a pris comme engagement d'augmenter de 3 % au moins chaque année d'un mandat de quatre ans le budget annuel du ministère de la Santé ;

attendu que le plus récent budget limite à 1,6 % l'augmentation du budget du ministère de la Santé ;

attendu que le budget du ministère de la Santé a augmenté d'environ 7 % par année en moyenne entre 2006 et 2010 ;

attendu que, en raison de la réduction du budget de la santé, le ministère de la Santé devra vraisemblablement procéder à des réductions draconiennes des programmes et services, qui se chiffreront à plus de 136 millions de dollars, afin d'atteindre l'objectif budgétaire annoncé ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à fournir des renseignements détaillés sur les réductions précises des programmes et services du système de soins de santé, qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif budgétaire difficile.

Motion 42 — M. Fraser, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 12 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que les investissements actuels dans les soins de santé préventifs donneront lieu à des économies futures en matière de soins primaires ;

attendu que l'obésité est un obstacle important à un mode de vie sain dans notre province, dont le taux d'obésité se classe constamment parmi les taux les plus élevés du Canada ;

attendu qu'un programme pilote de clinique d'obésité à Bathurst a aidé environ 800 patients à prendre en charge le diabète, l'hypertension et d'autres problèmes de santé liés à l'obésité ;

attendu que le gouvernement provincial a réduit le financement de la clinique ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à rétablir le financement du programme de clinique d'obésité à titre d'investissement dans les soins de santé préventifs.

Motion 43 — M. Kenny, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 12 avril 2012, la résolution suivante :

attendu que Brunswick Mine devrait cesser l'année prochaine ses activités à Bathurst ;

attendu que Brunswick Mine est un employeur important du nord du Nouveau-Brunswick, comptant plus de 900 employés et plus de 1 200 emplois liés indirectement à la mine ;

attendu que la fermeture de la mine aura un effet nuisible important sur l'économie du nord du Nouveau-Brunswick ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à élaborer et à rendre publique une stratégie visant à stimuler et à améliorer l'économie du nord du Nouveau-Brunswick afin d'amortir le choc de la fermeture de la mine.

Motions portant dépôt de documents

Motion 33 — M. Arseneault, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 5 avril 2012, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, concernant le nombre de postes vacants dans les parties I, II, III et IV de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick, et la classification de chaque poste ou la description du poste, à partir d'aujourd'hui.

Motion 36 — M. Arseneault, appuyé par M. Bertrand LeBlanc, proposera, le jeudi 12 avril 2012, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, concernant le nombre total de personnes ayant fait une demande au titre du programme de report de l'impôt foncier pour les personnes âgées depuis le début du programme, soit le 1^{er} mars 2012, jusqu'à présent.

Motion 37 — M. Fraser, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 12 avril 2012, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la documentation — notamment la correspondance —, quel que soit le support, relative au nombre de lits désignés pour un autre niveau de soins, au nombre de lits désignés ainsi qu'au nombre des effectifs infirmiers, composés de personnel infirmier immatriculé, de personnel infirmier auxiliaire autorisé et de préposés aux soins personnels, affectés aux patients recevant un autre niveau de soins dans chacun des hôpitaux de la province.

Motion 38 — M. Doucet, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 12 avril 2012, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la documentation — notamment la correspondance —, quel que soit le support, portant sur les négociations conduites entre l'ancien ministère de l'Approvisionnement et des Services, le ministère des Transports et de l'Infrastructure, l'ancien ministère du Tourisme et des Parcs, le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine ainsi que tous les autres ministères et organismes du gouvernement et New Castle Hotels & Resorts et Southwest Properties relativement au Algonquin Hotel.

Motions réglées

Motion 5 — M. Collins. Débat sur la motion le 15 décembre 2011 ; rejet de la motion le 15 décembre 2011.

Motion 7 — M. Melanson. Débat sur la motion le 1^{er} décembre 2011 ; adoption de la motion amendée le 1^{er} décembre 2011.

Motion 20 — M. Fraser. Débat sur la motion le 15 décembre 2011 ; adoption de la motion amendée le 15 décembre 2011.

Motion 29 — M. Melanson. Débat sur la motion le 5 avril 2012 ; adoption de la motion amendée le 5 avril 2012.

Motions retirées (documents déposés)

Retrait des motions 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 24, 26 et 27 le 4 avril 2012.

PÉTITIONS

- 1, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 2, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 7 février 2012)
- 3, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 8 décembre 2011)
- 4, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 5, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 6, M. Albert — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 7, M. Melanson — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 8, M. Fraser — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 9, M. MacDonald — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)

- 10, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 7 février 2012)
- 11, M. Boudreau — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 12, M. Arseneault — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 13, M. Kenny — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 14, M. Collins — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 15, M. Doucet — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 16, M. Melanson — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 17, M. Haché — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 18, M. Albert — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 19, M. D. Landry — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 20, M. Bernard LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 21, M. Fraser — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 22, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 23, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 24, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 7 février 2012)
- 25, M. Arseneault — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 26, M. Haché — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 27, M. Bernard LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 28, M. Collins — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 29, M. Kenny — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 30, M. Albert — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 31, M. Doucet — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 32, M. D. Landry — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 33, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 34, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 19 décembre 2011)
- 35, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 36, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 37, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 38, M. Boudreau — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 11 janvier 2012)
- 39, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011. (Réponse, le 4 janvier 2012)
- 40, M. Boudreau — présentée le 6 décembre 2011. (Réponse, le 20 décembre 2011)
- 41, M. Riordan — présentée le 6 décembre 2011. (Réponse, le 4 janvier 2012)
- 42, M. Fraser — présentée le 6 décembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 43, M. Savoie — présentée le 6 décembre 2011. (Réponse, le 21 décembre 2011)
- 44, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 6 décembre 2011. (Réponse, le 20 décembre 2011)
- 45, M. Fraser — présentée le 8 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 46, M. Jack Carr — présentée le 8 décembre 2011. (Réponse, le 20 décembre 2011)
- 47, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 8 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 48, M. Fraser — présentée le 9 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)

- 49, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 9 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 50, M. Fraser — présentée le 13 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 51, M. Bernard LeBlanc — présentée le 14 décembre 2011. (Réponse, le 12 janvier 2012)
- 52, M. Riordan — présentée le 15 décembre 2011. (Réponse, le 24 janvier 2012)
- 53, M. Bonenfant — présentée le 15 décembre 2011. (Réponse, le 24 janvier 2012)
- 54, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 16 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 55, M. Albert — présentée le 16 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 56, M. Melanson — présentée le 16 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 57, M. D. Landry — présentée le 16 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 58, M. Fraser — présentée le 20 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 59, M. Fraser — présentée le 20 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 60, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 20 décembre 2011. (Réponse, le 7 février 2012)
- 61, M. Fraser — présentée le 21 décembre 2011. (Réponse, le 13 janvier 2012)
- 62, M. Fraser — présentée le 28 mars 2012.
- 63, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 28 mars 2012.
- 64, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 30 mars 2012.
- 65, M. Fraser — présentée le 30 mars 2012.
- 66, M. Collins — présentée le 3 avril 2012.
- 67, M. Fraser — présentée le 3 avril 2012.
- 68, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 3 avril 2012.
- 69, M. Fraser — présentée le 3 avril 2012.
- 70, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 3 avril 2012.
- 71, M. Boudreau — présentée le 4 avril 2012.
- 72, M. Melanson — présentée le 4 avril 2012.
- 73, M. Fraser — présentée le 4 avril 2012.
- 74, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 4 avril 2012.
- 75, M. Fraser — présentée le 5 avril 2012.
- 76, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 5 avril 2012.
- 77, M. Doucet — présentée le 5 avril 2012.

RAPPORTS DE COMITÉS

Premier rapport du Comité permanent des soins de santé
— présenté le 30 novembre 2011.

RÉUNION DE COMITÉS

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé se réunira le jeudi 12 avril 2012 à 10 h 15, à la Chambre du Conseil législatif.

Loredana Catalli Sonier,
greffière de l'Assemblée législative